

Consulter le fichier des propositions

Chaque proposition est enregistrée dans le fichier des propositions que l'on peut consulter en utilisant les critères suivants : numéro (de la proposition), établissement, code domaine, vedette (= Notice d'autorité Rameau), date, statut (à traiter, validée, ajustée, refusée, à compléter), type (création ou modification).

Le résultat de la recherche donne accès à la proposition elle-même en cas de réponse unique, ou à une liste de propositions, dont le nombre est indiqué. Cette liste indique : le code domaine, la vedette, le type (de demande), la date (de la proposition), l'établissement (demandeur), le statut (de la demande) et le numéro (de la proposition). Elle est classée par code domaine, puis par ordre alphabétique.

On peut, à partir de la liste, obtenir le détail complet de la proposition en cliquant sur son numéro : la proposition s'affiche en entier (telle qu'elle a été saisie par le demandeur), ainsi que le statut et la réponse qui lui ont été donnés par le gestionnaire RAMEAU (sauf pour les propositions « À traiter »).